



UNION DES COMMERÇANTS  
INDUSTRIELS ET ARTISANS LÉZIGNONNAIS

## Règlement du jeu – Fête des Mères et des Pères

Le jeu organisé par l'U.C.I.A.L. se déroulera sur la période du **18 Mai 2024 au 15 Juin 2024 inclus**.

Le tirage au sort, ouverts au public, seront effectués par : Maître Céline MARTINEZ ou Maître Laurine JAFFUS-LEFRENE Commissaires de Justice Associées à la résidence de LEZIGNAN CORBIERES au 13 avenue des Pins.

Il aura lieu le **Mardi 18 Juin 2024 à 11 heures** à l'étude au 13 avenue des Pins commune de Lézignan-Corbières.

Le tirage comportera **QUARANTE lots de 50 € en Lézibon, à savoir 40 Gagnants avec cette animation**.

Ce jeu est soumis à obligation d'achat chez un des adhérents.

Il est réservé aux personnes majeures (18 ans révolus) et aux enfants accompagnés d'un adulte.

Eu égard à la nature de l'évènement, les commerçants et les membres de leur foyer ne pourront pas participer au jeu.

- Chaque bulletin de jeu remis par un commerçant adhérent doit impérativement **être tamponné par le cachet dudit commerçant participant à la l'opération**.

Les bulletins doivent être parfaitement lisibles. Pour être valides, ils doivent impérativement contenir les mentions suivantes : Nom, Prénom, Adresse complète, Ville, Téléphone ou Courriel de préférence.

**Les bulletins doivent être déposés de 9h00 à 19h00, dans les urnes situées devant les commerces de Lézignan-Corbières suivants :**

- Shop Coiffure : 7 Rue de l'Alaric
- Pâtisserie Sémat : 30 Cours de la République
- Bricomarché : Rue Alfred Nobel
- Pépinière d'Arcadie : Boulevard de la Marne

- **Un seul bulletin gagnant est autorisé par foyer :**

(Dans le cas où un même foyer gagnerait plusieurs lots, seul le premier lot tiré sera retenu)

Les gagnants seront avisés par téléphone ou courriel. Les gagnants autorisent d'avance que leur nom et/ou leurs photographies soient utilisés à des fins publicitaires, dans le cadre du jeu sans autre compensation que celle du lot gagné.

- **Les lots NOMINATIFS ne sont pas échangeables, ni remboursables.**

- Chacun des lots sera à retirer auprès des organisateurs de l'UCIAL sis 11 Rue Gustave Eiffel, Z.I. de Gaujac 11200 Lézignan-Corbières, ouverts de 9h à 12h et 14h à 17h.

Pour ce tirage du *Mardi 18 Juin 2024* : retrait des lots du *19 au 21 juin 2024 inclus*.

**A défaut d'avoir été retiré ce jour, les organisateurs se réservent le droit de le proposer lors d'une autre animation commerciale.**

- Ce règlement sera disponible chez tous les commerçants participants à l'opération et a été déposé à l'étude de la S.C.P. Céline MARTINEZ & Laurine JAFFUS-LEFRENE Commissaires de Justice Associées, au 13 Avenue des Pins commune de Lézignan Corbières.

Il est également consultable dans les urnes déposées chez les commerces suivants :

Shop Coiffure, Pâtisserie Sémat, Bricomarché, La Pépinière d'Arcadie et sur la page Facebook de l'U.C.I.A.L.

- **Le simple fait de participer à ce jeu implique l'acceptation du présent règlement.**

Les organisateurs se réservent la possibilité de modifier le présent règlement, les dates et lieux de tirage..., d'écourter, de prolonger ou d'annuler ce jeu.

Si un avenant intervient postérieurement à cette participation, celui qui souhaite refuser cette modification renonce à sa participation.

La responsabilité de l'UCIAL ne saurait être encourue à l'occasion de la simple participation au jeu, de la renonciation à y participer en cas d'avenant, ou des suites d'une quelconque modification du règlement, de l'acceptation ou de l'utilisation d'un lot.

Le règlement peut être transmis sur simple demande auprès de l'UCIAL, organisateur qui élit domicile au siège : 11 Rue Gustave Eiffel, Z.I. de Gaujac 11200 Lézignan-Corbières et solliciter le remboursement de sa demande postale sur la base du tarif lent « lettre » en vigueur.

Il ne sera répondu à aucune demande écrite, téléphonique ou orale concernant l'interprétation du jeu ou l'application du règlement ou des modalités du jeu.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre participation.

Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la Loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication ou retrait des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à l'UCIAL au 11 Rue Gustave Eiffel - ZI de Gaujac -11200 Lézignan-Corbières.

